

Stage et mémoire de stage

ECTS : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le mémoire de stage est une pièce centrale de l'année de Master 2 PPO : la note du mémoire compte en effet pour la moitié de celle du master.

A partir d'un terrain circonscrit (celui du stage) et sous la direction d'un-e enseignant-e-chercheur-e du master, l'étudiant-e élabore un questionnement de recherche ancré dans la réalité sociale, économique et politique et dans les thématiques de recherche liées aux politiques et à l'action publiques, à la politisation, à la sociologie de l'opinion, à la politique comparée ou encore à la sociohistoire de l'Etat et des administrations, en France ou à l'étranger.

La réalisation du mémoire de stage au sein du M2 PPO est originale car il ne s'agit pas d'un simple rapport de stage mais d'un véritable mémoire, dans lequel les dimensions réflexive, méthodologique et conceptuelle sont essentielles.

Compétence à acquérir :

- Construction d'un objet de recherche en sciences sociales du politique, particulièrement en évaluation des politiques publiques
- Maîtrise des outils méthodologiques (qualitatifs et/ou quantitatifs), à travers la réalisation d'une enquête de terrain
- Elaboration d'une bibliographie en lien avec l'objet de recherche
- Articulation des concepts sociologiques et des matériaux d'enquête
- Construction d'un raisonnement scientifique structuré.

Mode de contrôle des connaissances :

Le stage est réalisé au S4 au sein d'une administration, d'une association, d'un observatoire, d'un centre de recherche public ou privé, ou encore d'une entreprise qui réalise des évaluations de politiques publiques, des études quantitatives et/ou qualitatives ou des sondages, pour une durée minimale de 4 mois.

La direction du mémoire de stage est assurée par un-e directeur-trice de mémoire, qui est chargé-e d'encadrer le travail de construction d'objet, de recherche bibliographique, d'enquête empirique et de rédaction, via des rendez-vous réguliers.

Le mémoire donne lieu à une soutenance devant au moins 2 membres de l'IRISSO à la fin de l'année universitaire.